



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13-07-2022

Le Premier Ministre, Monsieur Aïmene BENABDERRAHMANE a présidé, ce Mercredi 13 Juillet 2022, une Réunion du Gouvernement tenue au Palais du Gouvernement.

Lors de sa réunion hebdomadaire, le Gouvernement a eu à examiner les points suivants :

Dans le domaine de l'entrepreneuriat :

Le Gouvernement a poursuivi l'examen de l'Avant-projet de Loi portant statut de l'auto-entrepreneur présenté par le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie de la Connaissance et des Start-up.

Cet avant-projet de Loi définit le statut de l'auto-entrepreneur comme étant l'exercice à titre individuel d'une activité lucrative figurant dans une liste d'activités éligibles.

Il y a lieu de noter que les professions libérales, les activités réglementées ainsi que les artisans sont exclus du champ d'application de cet avant-projet de Loi.

Aussi, le présent texte prévoit plusieurs avantages liés au statut d'auto-entrepreneur, dont notamment : (i) la tenue d'une comptabilité simplifiée ; (ii) un régime fiscal préférentiel et ; (iii) une couverture sociale.

Enfin et conformément aux procédures établies, ce projet de texte fera l'objet d'un examen lors d'un prochain Conseil des Ministres.

Dans le domaine de la micro-entreprise:

Il a été présenté une communication sur l'organisation du Salon international de la micro-entreprise prévu au courant du mois de Septembre prochain.



Ce Salon constitue une opportunité, à la fois pour la présentation des expériences réussies des micro-entreprises en Algérie, qui contribuent à la promotion de la production nationale et à la création d'emplois, ainsi qu'à l'échange d'expériences avec d'autres pays dans ce domaine.

Enfin, des ateliers techniques, des symposiums scientifiques et des rencontres « B2B » seront organisés au cours de ce Salon, au profit des jeunes entrepreneurs.

Dans le domaine des start-up :

Le Ministre Délégué chargé de l'Economie de la Connaissance et des Start-up a présenté une communication sur l'organisation du salon « AFRICA DISRUPT » prévu à la fin de l'année 2022 et qui ambitionne d'être le plus grand événement technologique du continent.

Cet événement rassemblera les plus grands acteurs de l'innovation et des nouvelles technologies, notamment de grandes entreprises technologiques, des start-up ainsi que des personnalités reconnues dans ce domaine.

Dans le domaine de l'Agriculture et du Développement Rural :

Le Gouvernement a entendu un point de situation présenté par le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural sur la campagne moisson-battage 2022 ainsi que les mesures prises dans le cadre du dispositif de prévention et de lutte contre les feux de forêts.